

Pieds en l'air



CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports aériens et vol libre obligatoire !

Pieds en l'air

Une colo dans le vent pour accros du vol libre !

**12-14
13-17
ANS**

Centre Le Vercors de Villard-de-Lans Réf. 038 004 001

C'est parti pour un séjour intensif de parapente pour les accros de vol libre. Au programme : **1 vol en biplace** accompagné d'un moniteur diplômé d'Etat ; **2 séances en pente-école** pour se familiariser avec la conduite d'une voile : gonflage, slalom, sauts de puce. L'activité parapente est liée aux conditions climatiques. Elle est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat de l'école de Lans en Vercors.

Bonus : un survol des montagnes du Vercors et de la Chartreuse en avion mousquetaire 140 ! L'activité se déroule à l'aérodrome du Versoud, dans la vallée grenobloise.

Et pour continuer à glisser pendant l'été: 1 séance à la patinoire olympique couverte (ne pas oublier ses gants) **ou** une sortie au centre aquatique (au choix du groupe). Grands jeux, veillées et boudoirs proposés par l'équipe d'animation compléteront ce séjour.

Le Centre :

Situé à 32 km de Grenoble, terre de liberté, Villard-de-Lans est vouée par tradition à la passion des grands espaces.

Centre le Vercors : à 1 050m d'altitude, au cœur du parc naturel régional du Vercors, au pied de la Grande Moucherolle, qui domine le village du haut de ses 2 285m. Le centre se compose de 2 bâtiments. Chambres de 4 à 5 lits équipées de sanitaires complets.

Salles d'activités, aires de jeux et mur d'escalade complètent les différents lieux de vie.



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- Temps Calme adapté à l'âge des enfants
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 2 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine. Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de

l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : le centre ne dispose pas de point phone. Les parents peuvent appeler sur le centre uniquement en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Villard-de-Lans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche
- L'autorisation de baptême de l'air en parapente



Nom de l'enfant :

Animateur :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
8	tee-shirts			
8	slips ou culottes			
1	chemises ou polos			
8	paires de chaussettes			
2+1	pantalons + survêtement			
2	pull-over ou sweat-shirts			
2	shorts			
1	jupe ou robe			
1	k-way et vêtement chaud			
2	pyjamas ou chemises de nuit			
	CHAUSSURES			
1	paire de baskets			
1	paire de chaussons			
1	paire de vieilles baskets			
	BAIGNADE			
1	maillot de bain			
1	bonnet de bain (si piscine)			
1	drap de bain			
1	crème solaire			
	POUR LA TOILETTE			
2	serviettes de toilette			
1	gant de toilette			
1	trousse de toilette complète			
	DIVERS			
1	chapeau ou casquette			
1	paire de gants de ski (si patinoire)			
	mouchoirs tissus ou kleenex			
	OBLIGATOIRE			
1	petit sac à dos			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Crème solaire			
1	Gourde			
1	nécessaire courrier			

Liste donnée à titre indicatif: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.
 Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
 Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.

Adresse blog du séjour de votre enfant:

<http://blogs.laligue38.org/villard-de-lans>

Code utilisateur : 2019ligue38 - Mot de passe : 2019ligue38

Certificat médical de non contre-indication

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour Mr / Mme / Melle :

Né (e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique des sports aériens et du vol libre.

Fait à _____, le ____ / ____ / 20__



Signature du médecin

Cachet du Médecin

